**Appel à candidature pour une fonction de direction au sein de la Fédération de l’Olivier**

**Contexte :**

La Fédération de l’Olivier est une asbl active dans le cadre de l’enseignement libre catholique. En tant que Pouvoir Organisateur (PO), son Organe d’Administration (OA) est responsable de 18 écoles fondamentales, 5 écoles secondaires et 3 crèches situées dans diverses communes de la région bruxelloise. Ces écoles et crèches accueillent environ 8.000 enfants.

La Fédération soutient les directions des écoles et crèches via une équipe d’une dizaine de collaborateurs qui accompagnent les aspects comptable et financier, conseillers en prévention et aspects administratifs.

L’Organe d’Administration a décidé de créer le poste de Directeur Général.

**1. Intitulé du poste**

Directeur Général (DG) :

* Représentant/délégué de l’OA auprès des écoles et des crèches de la Fédération de l’Olivier
* Responsable hiérarchique d’une dizaine de collaborateurs

**2. Contexte et positionnement dans l'organisation**

* Création du poste de DG sous la responsabilité hiérarchique du président du PO
* L’OA est constitué actuellement de 16 administrateurs**,** dont un président, un vice-président, un trésorier et un secrétaire.
* Selon le Secrétariat Général de l’Enseignement Catholique,« Les rôles de l’Organe d’Administration du Pouvoir Organisateur » se déclinent en **3 catégories**:

1.Le monitoring : se poser en gardien de la finalité de l’association – (ré)évaluer la mission – évaluer et contrôler les décisions et les performances de l’association.

2.Le développement : développer une vision stratégique à long terme – réduire l’incertitude et superviser les risques majeurs – aider à l’obtention de ressources (collectes de fonds, ressources matérielles, mise en réseau, carnet d’adresses, compétences, …) – développer et veiller à l’image de l’association – agir comme ambassadeur et porte-parole de l’association.

3.La conformité : veiller au respect des dispositions légales – veiller au respect des dispositions éthiques – veiller à la légitimité de l’association auprès de ses parties prenantes. »

La Fédération de l’Olivier, en tant que PO, tient à assumer ce rôle de bonne gouvernance et d’évaluation, supervision et évaluation des directions mandatées par l’OA pour la gestion journalière de leurs établissements.

Comme mentionné ci-dessus, la Fédération de l’Olivier emploie une dizaine de collaborateurs membres des services : comptabilité, infrastructures, prévention, administratif afin d’assister le PO dans son rôle de gouvernance et d’aider les directions dans leur rôle opérationnel.

**3. Missions principales**

* En tant que responsable hiérarchique des services centraux, il/elle devra informer, coordonner, diriger et fédérer les membres du personnel de ces services et garantir le bon fonctionnement des services rendus à l’OA et aux établissements. Pour ce faire, il/elle pourra faire appel si nécessaire à l’expertise des membres de l’OA.
* Il/elle :
  + Assurera la liaison et sera interface entre l’OA et les directions d’établissements et des crèches
  + Veillera à ce que les décisions de l’OA soient communiquées aux directions et correctement exécutées par elles
  + Veillera aussi à ce que les questions, commentaires, réactions, etc…des directions soient remontées à l’OA.
  + Sera garant de la cohérence du fonctionnement de la Fédération incluant tous ses acteurs : directions, collaborateurs des services, membres de l’OA.
  + Sera garant du suivi des législations scolaires

**4. Principes de fonctionnement :**

* Afin d’assurer une cohérence entre les actions et mise en œuvre des décisions, il/elle participera comme invité(e) permanent à toutes les réunions suivantes :
  + OA
  + Bureau de l’OA
  + Comités des directions : réunions décentralisées de directions d’écoles ou de crèches
  + Réunions de travail qui concernent les missions des collaborateurs et/ou experts
* La DG gèrera les conditions de travail (emploi du temps, congés, missions, télétravail, …) de tous ses collaborateurs
* Au niveau administratif, la DG sera responsable de :
  + L’agenda des réunions : invitations, locaux, …
  + L’archivage de tous les PV
  + La bonne publication aux moniteurs
  + UBO
  + L’attribution des accès aux plateformes administratives (SEGEC, MODE, Social Security, …), la mise à jour et le suivi des données
  + Le suivi de la législation scolaire
  + Les contrats extra-scolaires
  + Les contrats sur fonds propres
  + Les contrats d’assurances

Il/elle pourra compter sur l’aide d’un collaborateur administratif à ½ temps.

* Au niveau pédagogique : le DG organisera des temps de réflexion pédagogique sur propositions des directions ou de l’OA (projets fédérateurs, sujets spécifiques en lien avec les réformes de l’enseignement). Il pourra s’appuyer pour cela sur des expertises (membres de l’OA, experts internes ou externes).
* Toutes ses actions se feront en référence aux valeurs de la Fédération de l’Olivier : proximité, efficacité, équité et qualité.

**5. Profil recherché :**

* **Formation** : Niveau : Master ou équivalent
* **Expérience** :
  + Minimum 5 ans d’expérience dans une fonction similaire telle que gestion d’école, d’une association ou d’une entreprise
  + Une bonne connaissance de l'enseignement et de ses réalités est un atout
* **Qualités managériales**
* **Maîtrise des outils informatiques**
* **Qualités humaines :**
  + Empathie
  + Rigueur
  + Loyauté
  + Déontologie
  + Flexibilité (entre autres pour les horaires)
  + Ouverture et écoute
* **Compétences prioritaires** :
  + Esprit de synthèse
  + Analyse et résolution de problèmes
  + Communication claire orale et écrite
  + GRH
  + Médiation et négociation – résolution de conflits

**5. Conditions de travail**

* Lieu de travail : Clos Comte de Ferraris, 9, 1150 Bxl
* Déplacements dans les écoles et les crèches de l’Olivier, sur la zone de Bruxelles essentiellement
* Si détaché de l’enseignement : congé pour mission
* Temps plein (horaire à définir)

**6. Date de l’entrée en fonction** : début de l’année scolaire 2025-26

**7. Candidature :**

-Lettre de motivation

-CV

À envoyer par courrier électronique au président du PO : Paul Bricteux

[paul.bricteux@federationolivier.be](mailto:paul.bricteux@federationolivier.be)

Pour le 20/6/2025